



**AVENANT N° 1 A L'ACCORD D'INTERESSEMENT DU 29 JUIN 2007**

Références

Orsay, le

Entre d'une part :

La Société UNITED MONOLITHIC SEMICONDUCTORS S.A.S. représentée par Monsieur Thierry LABOUREAU agissant en qualité de Président,

Et d'autre part :

Les Organisations Syndicales

CFDT représentée par Monsieur Pierre BOUSSAMBA, Délégué Syndical

CFE-CGC représentée par Monsieur Bernard VINOUSE, Délégué Syndical

Il a été convenu ce qui suit en vue de l'application au personnel de la Société United Monolithic Semiconductors S.A.S. d'un accord d'intéressement des salariés aux résultats et performances de l'entreprise.

*Handwritten signatures and initials: PB, BV, 1/3, CL*



## EXERCICE 2008

### CRITERES & DONNEES ÉCONOMIQUES

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'accord d'intéressement, les parties souhaitent préciser les critères et données économiques qui seront applicables dans le calcul des indicateurs pour l'exercice 2008:

▪ **Indicateur A - «Résultat d'Exploitation» :**

Résultat d'Exploitation budgété à **4,800 Millions d'Euros.**

▪ **Indicateur B - «Activité de l'entreprise» :**

Chiffre d'Affaires budgété à **49,152 Millions d'Euros** + Variation nette d'encours budgétée à **1,707 Millions d'Euros (\*)**

▪ **Indicateur C - «Prise de Commandes» :**

Montant de Commandes budgété à **45,156 Millions d'Euros.**

(\*) la variation nette d'encours comprend les variations nettes :

- sur les magasins : matières premières, semi-ouvrés, produits finis
- sur les travaux en cours : produits et études.

DB  
BN 2/3



Les parties signataires précisent que le présent avenant a fait l'objet préalablement à sa signature d'une Information et Consultation du Comité d'Entreprise au cours de sa réunion du 17 avril 2008.

Fait à Orsay, le 18 avril 2008 en 6 exemplaires originaux dont un pour chacune des parties signataires.

**Pour la Société UNITED MONOLITHIC SEMICONDUCTORS S.A.S.,**

Monsieur Thierry LABOUREAU en qualité de Président :

**Pour les Organisations Syndicales :**

CFDT représentée par Monsieur Pierre BOUSSAMBA, Délégué Syndical

CFE-CGC représentée par Monsieur Bernard VINOUSE, Délégué Syndical